

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 NOTE SYNTHÉTIQUE

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 17 janvier 2024, le Bureau Syndical autorise le Président à signer un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) avec l'ADEME. Ce contrat d'une durée de 4 ans, porte sur une délégation de crédits de plus de 4.3 M€. Il contribue au développement d'une vingtaine de projets dont 16 installations bois énergie et 4 installations de géothermie.

Le 27 mars 2024, le Comité Syndical approuve la convention de partenariat avec la SEML Côte-d'Or Energies, la commune de Chaux-la-Lotière, la commune de Boulton et la Communauté de Communes du Pays Riolois pour la création d'un parc photovoltaïque au sol d'une puissance entre 3 et 6 MW. La création et la participation du SIED 70 à la SAS « le Grand plain de Soleil » sera entérinée le 30 novembre.

Au cours de la même séance, il valide les modifications de la SAS « le Parc des Roches Bleues » qui porte le projet de centrale photovoltaïque au sol de Courchaton afin d'y permettre la participation des citoyens.

Le 5 juin 2024, le Comité Syndical approuve les prises de participation de la SEML Côte-d'Or Energies dans une SAS dédiée au développement de stations multi énergies GNV/ BIOGNV, électrique et hydrogène en partenariat avec d'autres SEM issues de syndicats d'énergie.

Dans le même temps, l'assemblée approuve la participation du SIED 70 à une SAS (plus tard appelée « HEMERE ») destinée à développer des installations photovoltaïques de puissance inférieure à 500 MWc, en tiers investisseur, en partenariat avec SEDIA, la Banque des Territoires, le Crédit Agricole de Franche-Comté et les 2 Syndicats d'Énergie du Doubs et du Jura.

Le 3 juillet 2024, le Bureau Syndical décide d'ouvrir la possibilité d'un accompagnement des adhérents par les services du SIED 70 pour des projets d'autoconsommation collective.

Au cours de cette même séance, le Bureau Syndical autorise la signature d'une convention, d'une durée de 3 ans, avec l'association Electriciens Sans Frontières dans le cadre du projet « Urgence solidarité Ukraine ».

Le 27 septembre 2024 marque le démarrage de la construction de la chaufferie bois et du réseau de chaleur d'Apremont, première d'un programme de construction de 10 chaufferies entamé par le SIED 70.

Le 13 novembre 2024, le Bureau Syndical décide la mise en œuvre du plan « Sobriété Eclairage Public 2025-2027 » doté de 1 millions d'euros par an pendant 3 ans pour aider les communes à faire face à l'échéance du 24 février 2027 qui verra la fin de la vente des lampes SHP.

### LES SERVICES DU SIED 70

Fin 2024, les services du SIED 70 étaient composés de 28 agents dont 3 travaillant à temps partiel. 3 postes ont été créés et 3 autres supprimés. Au cours de l'année, les services ont connu 2 départs et la prolongation d'un contrat d'apprentissage en alternance.

Les agents ont suivi 126 jours de formation. Les absences pour maladie se chiffrent à 63.5 jours.

### LA CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Par rapport à 2022, en raison de l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, la qualité de la distribution s'est fortement dégradée sur le secteur Enedis avec un critère B en augmentation de manière globale mais un nombre de clients mal alimentés qui se maintient.

Le 3 mai 2024, le SIED 70 a signé, avec ENEDIS, un nouveau plan pluriannuel d'investissements 2024-2027 qui acte la suppression des zones d'intervention prioritaires et une augmentation des investissements du concessionnaire qui passent de 5.7 M€ à 7 M€.

## LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de clôture du budget principal laisse un excédent d'investissement de 3 584 655,05 € et un excédent de fonctionnement de 6 137 662,03 €, soit un excédent budgétaire global de 9 722 317,08 €. Ce résultat est à compléter des restes à réaliser qui présentent un solde négatif de 4 173 393,27 €.

Cet excédent permet de garantir réglementairement la couverture du déficit des budgets annexes et d'apporter la trésorerie nécessaire au programme d'investissement déclenché à l'initiative des communes.

## LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX-SECS

Le nombre et le montant des travaux sur le réseau d'électricité en légère diminution se maintient à un niveau conséquent après les forts investissements consentis en 2021 et 2022. Ces derniers sont accompagnés de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Dans le même temps, le SIED 70 a développé un service de maintenance des installations d'éclairage public qui comptait 70 communes adhérentes en fin d'année 2024 avec la gestion de 7 450 points lumineux.

## LE BOIS ÉNERGIE

### Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2023, le SIED 70 a accompagné 3 nouvelles communes, 2 communes ont reçu un rendu d'étude (étude de faisabilité) et 1 collectivité a pu bénéficier d'une étude de substitution aux énergies fossiles. 6 communes ont été accompagnées en phase opérationnelle dont la commune de Auxon-les-Vesoul pour le remplacement d'une chaudière biomasse.

### Maîtrise d'ouvrage directe

Le SIED 70 gère en régie 3 chaufferies à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay. La part d'énergie produite liée au bois se situe autour de 50 % (la chaufferie de Scey a fonctionné au fioul suite à l'incendie de décembre 2023).

Concernant le programme de construction de 10 nouvelles chaufferies : les travaux ont commencé à Apremont. Les marchés travaux de Moimay et Dampierre-sur-Salon ont été notifiés. L'élaboration des dossiers de consultation pour Coisevaux, Champlitte, Frotey-les-Vesoul, Neurey-les-la-Demie est bien entamée. La consultation a été lancée et les offres reçues pour Gevigney-et-Mercey. Les projets de Favorney et Lure sont encore au stade des études.

## LE PHOTOVOLTAÏQUE

9 collectivités ont sollicité le SIED 70 pour étudier la réalisation d'une installation photovoltaïque. 8 études d'opportunité ont pu être réalisées en autoconsommation, et 3 en vente totale. 4 nouvelles installations ont été réalisées durant l'année. (une 5ème est en cours) ce qui porte à 9, les centrales en fonctionnement construites et gérées par le syndicat.

## L'ÉLECTROMOBILITÉ

Fin 2024, le SIED 70 gère 43 bornes de recharge dites « accélérées » et 9 bornes dites « rapides ». La fréquentation des bornes accélérées reste stable depuis la mise en place de la tarification payante avec 9 300 charges par an mais avec un nombre d'utilisateurs (2 440) en progression (+ 560 par rapport à 2023). La fréquentation des bornes rapides est en très légère augmentation avec des variations en lien avec la circulation en itinérance (1.53 charges par jour en moyenne pour 1.36 l'année précédente).

## LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le SIED 70 propose un service de Conseil en Énergie Partagé auquel 72 collectivités adhèrent en 2024 (9 nouvelles adhésions en 2024), bénéficiant ainsi, sans frais, d'audits énergétiques (17 bâtiments audités en 2024 pour un montant de 37 410 € HT).

Il propose également d'adhérer à un groupement d'achat d'énergie gaz et électricité établi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et à un autre, pour l'achat de granulés bois (163 adhésions recensées pour ces 3 groupements en 2024).

En 2024, le SIED 70 a valorisé 27,5 GWh cumac par des travaux de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public ainsi que par des extensions des réseaux de chaleur.

## LES AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES

Outre les appels à projets, et les aides à l'énergie bois ou au solaire, le syndicat continue à aider les collectivités dans leurs travaux d'éclairage public (notamment pour réaliser des économies d'énergie) délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. Au total, ce sont plus de 2.2 millions d'euros de subvention qui ont été versés aux communes pour leurs travaux ou leurs études. Le guide des aides du syndicat est consultable sur le site internet du SIED 70 à l'adresse [www.sied70.fr](http://www.sied70.fr).